

Discours Patrick Bézier – Inauguration Mission Handicap de la Branche Production audiovisuelle

Nous sommes très fiers d'accueillir aujourd'hui la Mission Handicap de la Production audiovisuelle. Quand les rêves se transforment en réalité, il est essentiel de souligner l'importance du moment. Et de l'installer comme tel dans la vie professionnelle et personnelle de chacun, comme de tous ceux qui ont été les initiateurs du projet.

Il convient à cet égard de féliciter Madame Anne Baltazar, Présidente de l'Agefiph, Laurent Jullien, Président de l'Appav ainsi que Jack Aubert, Délégué aux affaires sociales de la confédération des producteurs audiovisuels.

Le secteur de la production audiovisuelle est souvent perçu par le grand public comme étant un monde de « paillettes », voire égocentré. La réalité est bien différente. C'est en effet au monde du spectacle à qui l'on doit les premières actions de solidarité en matière de santé, avec la création dès 1840 d'une société de secours mutuel. A cette époque, il s'agissait des « œuvres sociales du monde des artistes ».

Aujourd'hui, les professionnels de la production audiovisuelle ont des employeurs multiples. Ils ont besoin de trouver un lieu qui les rassemble où ils puissent être suivis concernant leur protection sociale et leur parcours professionnel.

C'est le rôle d'Audiens d'être présent aux côtés de tous les intervenants des filières du spectacle et de l'audiovisuel, tout au long de la vie. Alors qu'ils sont privés d'un lien fixe avec un employeur ou une institution pérenne, Audiens leur offre ce lien concret, pour rompre cet isolement, qu'ils soient artistes ou techniciens.

A ce titre, Audiens a une responsabilité historique qui se traduit aussi en matière sociale et environnementale. Un des actes fondateurs de cet engagement est la construction en 2003 de notre siège social, à Vanves, selon des règles HQE. De même, Audiens a été un des premiers groupes de protection sociale à

obtenir le label Diversité, depuis 2011. Un de nos derniers actes en matière de diversité a été la signature de la charte LGBT.

Nous sommes également très investis avec l'association Hippocampe qui organise chaque année le festival Regards croisés autour de l'insertion des personnes en situation de handicap dans l'entreprise, ainsi qu'avec le Gesat et l'ADAPT.

Je tiens à remercier Patrick Gohet, adjoint au Défenseur des droits, présent aujourd'hui, pour son ambition de mettre en place un observatoire sur l'égalité culturelle. Merci également à Pascal Parsat, notre expert culture chez Audiens.

Nous considérons la Mission Handicap comme une véritable innovation sociale mais le monde de la culture est habitué aux innovations. Sa structure, son organisation, la façon dont sont engagées et rémunérées les personnes, la variété de leurs statuts font que nous devons inventer en permanence des réponses ; c'est ce que nous faisons, notamment en matière d'assurance de personnes.

La Mission Handicap servira également à trouver des réponses nouvelles et innovantes qui serviront de références à d'autres secteurs professionnels. Elle montrera, là encore, que le monde de la culture demeure un modèle en matière de protection sociale.